



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE D'ACTION CONCERTÉE

Communes de MOYVILLERS

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise du 27 avril 2021, il est prescrit une enquête publique du 25 mai 2021 au 26 juin 2021 présenté par la Communauté de Commune de la Plaine d'Estrées (CCPE), relative à l'aménagement de la Zone d'Activités Concertée sur la commune de Moyvillers.

Le siège de l'enquête publique est situé à la Communauté de Commune de la Plaine d'Estrées, 1 rue de la Plaine, 60 190 Estrées-Saint-Denis.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Christophe BACHOLLE, assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public :

- en mairie de Moyvillers le:
 - vendredi 11 juin 2021 de 15h00 à 19h00 ;
- à la Communauté de Commune de la Plaine d'Estrées le :
 - mardi 25 mai 2021 de 15h00 à 19h00 ;
 - samedi 26 juin 2021 de 09h00 à 12h00.

Dès l'affichage de l'avis et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation environnementale est consultable:

- sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (<https://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/L-eau-et-les-milieux-aquatiques/Reglementation-et-procedures/Decisions-administratives/Autorisations-au-titre-de-la-loi-sur-l-eau/Travaux-urbains>);
- sur le site internet de l'CCPE : www.ccplaine-estrees.com, rubrique « Le Territoire/ ZAC de Moyvillers»
- sur support papier et sur un poste informatique au heure d'ouverture de la Communauté de Commune de la Plaine d'Estrées ;
- sur support papier au heure d'ouverture de la mairie de Moyvillers.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de Moyvillers et au siège de la CCPE ;
- par courrier adressé au siège de la CCPE à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par courrier électronique adressé à : enquete-publique@cc-pe.fr.

Pour la préfète et par subdélégation,
la responsable de la Cellule Police de l'Eau,

Fabienne PUNZANO